

Direction des études

IDENTIFICATION

PROGRAMME	CONDUISANT AU DEC <i>Gestion et technologies d'entreprise agricole</i> (152.B0)
STATUT	PROGRAMME D'ÉTAT
SECTEUR	TECHNIQUE
IMPLANTATION	AUTOMNE 2019

COHÉRENCE
(modification)

RÉFÉRENCE

**DEC GESTION ET TECHNOLOGIES
D'ENTREPRISE AGRICOLE (152.B0)**

AVIS DE LA COMMISSION DES ÉTUDES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR LA COHÉRENCE DU PROGRAMME	31 JANVIER 2019
PRÉSENTATION POUR ADOPTION PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION	19 FÉVRIER 2019
MISE EN ŒUVRE DE LA MODIFICATION DU PROGRAMME	AUTOMNE 2019

1. LES CARACTÉRISTIQUES DU PROGRAMME

Programme :	<i>Gestion et technologies d'entreprise agricole</i>
Type de sanction :	Diplôme d'études collégiales
Type de programme :	Programme d'études techniques
Nombre d'unités :	85,66 — formation générale : 26,66 — formation spécifique : 59
Durée totale :	2610 heures-contact — formation générale : 660 — formation spécifique : 1950

2. LES CONDITIONS D'ADMISSION

Conditions générales d'admission

Conformément aux conditions d'admission définies dans le RREC.

Condition particulière d'admission déterminée par le Collège au moment de l'implantation de la cohérence

Aucune

3. LE CONTEXTE DE LA MODIFICATION

Le programme *Gestion et technologies d'entreprise agricole* (152.B0), implanté à l'automne 2013, a fait l'objet d'un bilan au terme de son cycle d'implantation en 2017-2018. Ce bilan a mis en lumière la nécessité de procéder à différentes modifications mineures à la grille de cours.

En effet, les travaux du bilan ont permis de constater les éléments suivants :

- l'ordre des compétences liées aux deux cours de chimie devait être inversé, la compétence « Assurer la qualité d'une production agricole » (0222) doit être liée au cours *Chimie des aliments* de la cinquième session et la compétence « Réaliser des actions de recherche appliquée et de développement » (0225) doit être liée au cours *Transformation alimentaire* de la sixième session;
- le titre du cours de bureautique *Outils informatiques appliqués à l'agriculture* porte à confusion pour les étudiants par rapport aux objectifs visés; il est donc modifié pour devenir *Outils bureautiques appliqués au domaine agricole*;
- l'ÉSP demande plus d'heures que le temps alloué au travail personnel prévu; une heure de travail personnel est donc retranchée du deuxième stage en quatrième session [*Réalisation d'une production innovante (stage)*] pour être ajoutée au cours porteur de l'ÉSP [*Plan d'affaires 2 (ESP)*];
- les deux cours d'anglais de la formation générale sont placés loin dans la grille de cheminement, malheureusement il n'a pas été possible de les devancer de plus d'une session étant donné l'ensemble des contraintes.

La présente modification à la cohérence vise à corriger ces éléments.

4. LES FONDEMENTS PÉDAGOGIQUES DU PROGRAMME D'ÉTUDES

Buts de la formation spécifique¹

Le programme *Gestion et technologies d'entreprise agricole* vise à former des personnes aptes à exercer la profession de gestionnaire d'entreprise agricole.

La ou le gestionnaire d'entreprise agricole planifie, organise, dirige et contrôle les activités de fonctionnement et de développement d'une entreprise de production agricole. Elle ou il exerce ses activités dans les domaines de la production animale ou de la production végétale.

Ses activités de travail consistent plus particulièrement à :

- gérer le patrimoine et les actifs de l'entreprise agricole, en propriétaire unique ou copropriétaire, ou en tant que gérante ou gérant;
- assurer la conduite générale des activités d'élevage, de culture, de récolte, de conditionnement et d'entreposage ainsi que de commercialisation des produits de l'entreprise;
- s'entourer des ressources humaines nécessaires à la réalisation des travaux, sur une base annuelle ou saisonnière, et à recourir, au besoin, aux services professionnels spécialisés;
- faire le choix des technologies, des équipements et des intrants répondant à ses valeurs et à ses objectifs d'affaires;
- s'assurer de respecter les diverses réglementations applicables à la pratique agricole.

La ou le gestionnaire d'entreprise agricole peut exercer son activité dans divers types d'entreprises, présentant des différences sur les plans de la taille, de l'organisation sociale, technique, juridique, économique ou financière, ou encore de l'environnement.

La nature de son travail exige de la ou du gestionnaire d'entreprise agricole des connaissances et des habiletés dans deux principaux domaines de spécialisation : celui de la gestion et de l'entrepreneuriat et celui des technologies propres aux activités de production agricole. Ses habiletés managériales ont un impact majeur sur la réussite des affaires de l'entreprise.

Conformément aux buts généraux de la formation, la composante de formation spécifique du programme *Gestion et technologies d'entreprise agricole* vise à :

- Rendre la personne efficace dans l'exercice d'une profession, soit :
 - lui permettre, dès l'entrée sur le marché du travail, de jouer les rôles, d'exercer les fonctions et d'exécuter les tâches et les activités associées à une profession;
 - lui permettre d'évoluer adéquatement dans un milieu de travail (ce qui implique des connaissances et des habiletés techniques et technologiques en matière de communication, de résolution de problèmes, de prise de décisions, d'éthique, de santé et de sécurité, etc.).
- Favoriser l'intégration de la personne à la vie professionnelle, soit :

¹ Le texte de cette rubrique est une citation intégrale du devis ministériel du programme : MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE. *Gestion et technologies d'entreprise agricole (152.B0) – Secteur 2 – Agriculture et pêches - Programme d'études collégiales*, Gouvernement du Québec, Québec, 2015, pages 77 et 78.

- lui faire connaître le marché du travail en général ainsi que le contexte particulier de la profession choisie;
- lui faire connaître ses droits et ses responsabilités comme travailleuse ou travailleur.
- Favoriser l'évolution de la personne et l'approfondissement de savoirs professionnels, soit :
 - lui permettre de développer son autonomie et sa capacité d'apprendre ainsi que d'acquérir des méthodes de travail;
 - lui permettre de comprendre les principes sous-jacents aux techniques et aux technologies utilisées;
 - lui permettre de développer sa faculté d'expression, sa créativité, son sens de l'initiative et son esprit d'entreprise;
 - lui permettre d'adopter des attitudes essentielles à son succès professionnel, de développer son sens des responsabilités et de viser l'excellence.
- Favoriser la mobilité professionnelle de la personne, soit :
 - lui permettre d'adopter une attitude positive à l'égard des changements;
 - lui permettre de se donner des moyens pour gérer sa carrière, notamment par la sensibilisation à l'entrepreneuriat.

Intentions éducatives en formation spécifique²

« Les intentions éducatives en formation spécifique s'appuient sur des valeurs et préoccupations importantes et qui servent de guide aux interventions auprès de l'étudiante ou de l'étudiant. Elles touchent généralement des dimensions significatives du développement professionnel et personnel qui n'ont pas fait l'objet de formulations explicites au niveau des buts de la formation ou des objectifs et standards. Elles peuvent porter sur des attitudes importantes, des habitudes de travail, des habiletés intellectuelles, etc.

Pour le programme *Gestion et technologies d'entreprise agricole*, les intentions éducatives en formation spécifique sont les suivantes :

- développer le souci du maintien de la biodiversité;
- développer le souci d'une exploitation durable des ressources;
- développer une sensibilité particulière aux enjeux de société liés à la vie agricole. »

5. LA VERSION LOCALE DU PROGRAMME D'ÉTUDES

Intentions éducatives locales

La mise en œuvre locale du programme d'études précise les valeurs et les intentions éducatives suivantes :

- développer le souci du bien-être animal;
- développer l'intérêt envers de nouveaux modes de mise en marché;
- développer l'intérêt envers les perspectives non traditionnelles en agriculture;
- développer une ouverture d'esprit face à la recherche et aux technologies;
- développer le souci de l'agrotourisme.

² Ibid., p. 79.

Axes de formation

Les axes de formation permettent d'identifier les regroupements de cours ayant des caractéristiques similaires. La formation spécifique du programme *Gestion et technologies d'entreprise agricole* est portée par quatre grands axes : « Production », « Gestion », « Mise en marché » et « Recherche et technologies ».

- « Production »

Regroupe les cours qui permettent à l'étudiante et à l'étudiant d'acquérir les compétences afin de réaliser une production agricole de type végétale ou animale.

- « Gestion »

Rassemble l'ensemble des activités pédagogiques reliées à la planification, l'organisation, la direction et le contrôle des ressources humaines, matérielles et financières permettant de mettre en œuvre la production de l'entreprise.

- « Mise en marché »

Cet axe regroupe les cours permettant de développer différentes stratégies de mise en marché des produits et services d'une entreprise agricole.

- « Recherche et technologies »

L'innovation est une partie intrinsèque du développement et du positionnement d'une entreprise. Tous les cours permettant de développer la capacité de l'étudiante et de l'étudiant à innover, à assurer la qualité d'un produit, à développer de nouvelles offres de service et à rechercher une amélioration constante de l'entreprise sont associés à cet axe.

Paliers d'intégration des apprentissages

Les paliers d'intégration, quant à eux, balisent la progression de l'étudiante ou de l'étudiant en fonction de la complexité des apprentissages. Dans le cas du programme *Gestion et technologies d'entreprise agricole*, ces paliers sont : « Initiation », « Approfondissement », « Intégration » et « Application professionnelle ». Une compétence peut être complètement développée à l'intérieur d'un seul palier. Elle peut aussi être développée dans une séquence graduée comportant plusieurs paliers.

Par ailleurs, le programme est conçu de telle sorte qu'il permette la « professionnalisation graduelle ». Il s'agit d'amener les étudiantes et les étudiants à intégrer graduellement diverses fonctions de travail au sein des milieux agricoles allant de l'ouvrier agricole au début de sa formation jusqu'au gestionnaire agricole au terme de son parcours académique.

Le *Tableau I : Compétences, cours, axes de formation et paliers d'intégration* classe les cours et les compétences du programme selon les axes de formation et les paliers d'intégration des apprentissages.

Profil de sortie

Le profil de sortie de *Gestion et technologies d'entreprise agricole* vous est présenté à l'annexe I.

L'épreuve synthèse de programme (ÉSP)

L'ÉSP est liée à deux cours porteurs, soit : *Plan d'affaires 1* (ÉSP) (152-R65-LG) et *Plan d'affaires 2* (ÉSP) (152-R66-LG) qui sont indiqués dans la grille de cours aux cinquième et sixième sessions. Cette épreuve permet d'attester que les étudiantes et les étudiants ont développé et intégré l'ensemble des compétences (formation générale et formation spécifique) du programme.

La réussite de l'épreuve synthèse de ce programme (ÉSP) conditionne la réussite du deuxième cours porteur qui est indiqué dans la grille de cours à la sixième session. Ainsi, en plus de l'obtention de la note finale de passage, pour la réussite du cours *Plan d'affaires 2* (ÉSP), la réussite de l'ÉSP est exigée.

L'échec à cette épreuve entraîne alors l'échec du deuxième cours porteur associé et l'obtention d'une note finale maximale de 59 % pour ce cours.

Pour être admissible à l'ÉSP, l'étudiante ou l'étudiant doit :

- posséder les préalables et les cours associés au cours porteur;
- prévoir ne pas avoir plus de quatre cours, formation générale et formation spécifique confondues, à compléter après la session durant laquelle se déroule l'ÉSP, avec la restriction que ceux-ci ne comportent pas plus d'un cours manquant dans chacune des disciplines de la formation générale, soit : anglais, éducation physique, français et philosophie.

Malgré ce qui précède, pour des motifs exceptionnels et justifiés, c'est-à-dire dans des situations imprévues, majeures et indépendantes de la volonté de l'étudiante ou de l'étudiant, le comité de programme, avec l'approbation de la Direction des études, peut autoriser l'admission à l'ÉSP même si l'étudiant n'a pas réussi tous les autres cours à la condition :

- qu'il puisse justifier hors de tout doute la véracité de ces motifs exceptionnels;
- que la non-admission à l'ÉSP aurait pour effet de retarder son entrée au marché du travail;
- qu'il s'engage à compléter les cours manquants dans un délai d'un an.

Dans ces cas exceptionnels, l'étudiant doit voir son aide pédagogique qui contactera les intervenants concernés.

6. LA TABLE DE CORRESPONDANCE ENTRE LES COMPÉTENCES ET LES COURS

Le *Tableau II : Table de correspondance entre les compétences et les cours* établit la correspondance entre les cours et les compétences du programme. Ce tableau indique également le degré de développement de la (ou des) compétence(s) pour chaque cours.

7. LA GRILLE DE COURS

Le *Tableau III : Grilles de cours* présente la liste des activités d'apprentissage, leur code, leur pondération, le nombre d'heures-contact et le nombre d'unités qui sont rattachés à chaque cours de ce programme d'études.

8. LES RÈGLES DE PROMOTION

Le *Tableau V : Tableau des préalables* présente la séquence des préalables du cheminement pour les étudiantes et les étudiants admis à l'automne.

9. LE TABLEAU COMPARATIF DES MODIFICATIONS

L'annexe II présente un tableau soulignant les différences entre la grille de cours actuellement en vigueur et la grille proposée par la présente modification.

TABLEAU I : COMPÉTENCES, COURS, AXES DE FORMATION ET PALIERS D'INTÉGRATION*Gestion et technologies d'entreprise agricole (152.B0), implantation août 2019*

COURS		AXES DE FORMATION				PALIERS D'INTÉGRATION
Code	Titre	Production	Gestion	Mise en marché	Recherche et technologies	
1^e session		<i>Code des compétences</i>				
145-R03 -LG	Notions de production animale	021P				Initiation
152-ER5 -LG	Les professions en agriculture	0229				Initiation
152-R01 -LG	Santé et sécurité en agriculture	021Q				Initiation
152-R04 -LG	Notions de production végétale	021P				Initiation
152-R05 -LG	Préparation et conservation des sols	021P 021R 021W				Initiation
412-R12 -LG	Outils bureautiques appliqués au domaine agricole	021Z				Initiation
2^e session		<i>Code des compétences</i>				
152-R06 -LG	Agroenvironnement	021S				Initiation et Application professionnelle
152-R07 -LG	Gestion et entretien de la machinerie et des équipements agricoles	021W				Initiation
152-R08 -LG	Planter une grande culture	021P 021R 0223				Initiation et Application professionnelle
152-R09 -LG	Comportement et bien-être animal	021P				Initiation
152-R10 -LG	Utilisation rationnelle des pesticides en milieu agricole	021P				Initiation et Approfondissement
152-R11 -LG	Mode de production agricole (Stage)	021R 021Y				Application professionnelle
3^e session		<i>Code des compétences</i>				
152-RB1 -LG	Organisation du travail en entreprise agricole		021X 021U			Initiation
152-R50 -LG	Protection des cultures	021P				Initiation et Approfondissement
152-R51 -LG	Nutrition et génétique animale	021P				Initiation
152-R52 -LG	Modèles d'entreprises agricoles		021N			Approfondissement
410-RB2 -LG	Comptabilité agricole		021V			Initiation
410-RB3 -LG	Produits et services agroalimentaires			0224		Initiation
4^e session		<i>Code des compétences</i>				
152-RB4 -LG	Planification du développement et de l'expansion d'une entreprise agricole		0226			Approfondissement
152-R58 -LG	Planification d'une production agricole		0223 0225	0225	0225	Intégration
152-R67 -LG	Réalisation d'une production innovante (stage)	0228 0222	021Z		0222	Application professionnelle
152-R64 -LG	Coordination d'un projet agricole		0221	0220		Intégration
383-RB5 -LG	Entreprise et environnement économique en agriculture		021N			Approfondissement
5^e session		<i>Code des compétences</i>				
152-RB7 -LG	Plan agroenvironnemental de fertilisation	021P				Approfondissement
152-R53 -LG	Agrotourisme		0224	0224		Approfondissement
152-R55 -LG	Politiques agricoles		021N			Approfondissement
152-R57 -LG	Gestion agricole		021V			Approfondissement et Intégration
152-R65 -LG	Plan d'affaires 1 (ESP)	0227	0227	0227	0227	Approfondissement et Intégration
202-R41 -LG	Chimie des aliments				0222	Initiation et Approfondissement
6^e session		<i>Code des compétences</i>				
152-R60 -LG	Gestion des bâtiments et du fonds de terre		021T			Approfondissement
152-R61 -LG	Gestion et formation du personnel agricole		021X			Approfondissement et Intégration
152-R62 -LG	Évaluer un cycle d'une entreprise		0226			Initiation et Application professionnelle
152-R68 -LG	Plan d'affaires 2 (ESP)	0227	0227	0227	0227	Intégration et Application professionnelle
202-R42 -LG	Transformation alimentaire				0225	Intégration et Application professionnelle
410-RB6 -LG	Représentation commerciale			0224		Approfondissement et Intégration

TABLEAU II : TABLE DE CORRESPONDANCE ENTRE LES COMPÉTENCES ET LES COURS

Gestion et technologies d'entreprise agricole (152.B0), implantation août 2019

	Session 1					Session 2					Session 3					Session 4					Session 5					Session 6					Nombre de cours contribuant au développement complet de la compétence	Nombre de cours contribuant au développement partiel de la compétence							
	145-R03 -1.G	152-ER5 -1.G	152-R01 -1.G	152-R04 -1.G	152-R05 -1.G	412-R12 -1.G	152-R06 -1.G	152-R07 -1.G	152-R08 -1.G	152-R09 -1.G	152-R10 -1.G	152-R11 -1.G	152-RB1 -1.G	152-R50 -1.G	152-R51 -1.G	152-R52 -1.G	410-RB2 -1.G	410-RB3 -1.G	152-RB4 -1.G	152-R58 -1.G	152-R67 -1.G	152-R64 -1.G	383-RB5 -1.G	152-RB7 -1.G	152-R53 -1.G	152-R55 -1.G	152-R57 -1.G	152-R65 -1.G	202-R41 -1.G	152-R60 -1.G			152-R61 -1.G	152-R62 -1.G	152-R68 -1.G	202-R42 -1.G	410-RB6 -1.G		
0229		C																																		1			
021N															P								P			P											3		
021P	P		P	P				P	P	P			P	P									P															9	
021Q			C																																		1		
021R				P				P			P																										3		
021S							C																														1		
021T													C																		C						1		
021U																																					1		
021V																P										P												2	
021W				P				P																														2	
021X													P																		P						2		
021Y																																					1		
021Z					P																P																2		
0220																																					1		
0221																																					1		
0222																					P																2		
0223										P											P																	2	
0224																	P								P													3	
0225																																						2	
0226																																						2	
0227																											P							P				2	
0228																																						1	
Nombre de compétences développées complètement par le cours	1	1	1				1						1	1							1	2										1							
Nombre de compétences développées partiellement par le cours	1			1	3	1		1	3	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	2	2		1	1	1	1	1	1	1	1		1	1	1	1	1	1		

TABLEAU III : GRILLE DE COURS

Gestion et technologies d'entreprise agricole (152.B0), implantation août 2019

		COURS		HEURES-CONTACT	PONDÉRATION T - L - P	UNITÉS	SESSION	CHARGE DE TRAVAIL	
CODE	TITRE								
SESSION 1	FG	109-101 -MQ	Activité physique et santé	30	1 - 1 - 1	1	A/H	40 H / Sem	
		601-101 -MQ	Écriture et littérature	60	2 - 2 - 3	2 1/3	A/H		
	FS	145-R03 -LG	Notions de production animale	60	2 - 2 - 1	1 2/3	A		
		152-ER5 -LG	Les professions en agriculture	45	2 - 1 - 1	1 1/3	A		
		152-R01 -LG	Santé et sécurité en agriculture	45	2 - 1 - 1	1 1/3	A		
		152-R04 -LG	Notions de production végétale	60	2 - 2 - 1	1 2/3	A		
		152-R05 -LG	Préparation et conservation des sols	90	3 - 3 - 2	2 2/3	A		
		412-R12 -LG	Outils bureautiques appliqués au domaine agricole	45	1 - 2 - 1	1 1/3	A		
	Sous-total : formation générale				90	3 - 3 - 4	3 1/3		
	Sous-total : formation spécifique				345	12 - 11 - 7	10		
Total : première session				435	15 - 14 - 11	13 1/3			
SESSION 2	FG	109-102 -MQ	Activité physique et efficacité	30	0 - 2 - 1	1	A/H	45 H / Sem	
		340-101 -MQ	Philosophie et rationalité	60	3 - 1 - 3	2 1/3	A/H		
		601-102 -MQ	Littérature et imaginaire	60	3 - 1 - 3	2 1/3	A/H		
	FS	152-R06 -LG	Agroenvironnement	45	2 - 1 - 1	1 1/3	H		
		152-R07 -LG	Gestion et entretien de la machinerie et des équipements agricoles	60	2 - 2 - 1	1 2/3	H		
		152-R08 -LG	Planter une grande culture	60	2 - 2 - 1	1 2/3	H		
		152-R09 -LG	Comportement et bien-être animal	60	1 - 3 - 1	1 2/3	H		
		152-R10 -LG	Utilisation rationnelle des pesticides en milieu agricole	45	2 - 1 - 1	1 1/3	H		
		152-R11 -LG	Mode de production agricole (Stage)	60	1 - 3 - 1	1 2/3	H		
	Sous-total : formation générale				150	6 - 4 - 7	5 2/3		
Sous-total : formation spécifique				330	10 - 12 - 6	9 1/3			
Total : deuxième session				480	16 - 16 - 13	15			
SESSION 3	FG	109-103 -MQ	Activité physique et autonomie	30	1 - 1 - 1	1	A/H	44 H / Sem	
		340-102 -MQ	L'être humain	45	3 - 0 - 3	2	A/H		
		601-103 -MQ	Littérature québécoise	60	3 - 1 - 4	2 2/3	A/H		
	FS	152-RB1 -LG	Organisation du travail en entreprise agricole	45	2 - 1 - 1	1 1/3	A		
		152-R50 -LG	Protection des cultures	45	2 - 1 - 1	1 1/3	A		
		152-R51 -LG	Nutrition et génétique animale	60	1 - 3 - 1	1 2/3	A		
		152-R52 -LG	Modèles d'entreprises agricoles	45	2 - 1 - 1	1 1/3	A		
		410-RB2 -LG	Comptabilité agricole	60	2 - 2 - 1	1 2/3	A		
		410-RB3 -LG	Produits et services agroalimentaires	60	2 - 2 - 1	1 2/3	A		
	Sous-total : formation générale				135	7 - 2 - 8	5 2/3		
Sous-total : formation spécifique				315	11 - 10 - 6	9			
Total : troisième session				450	18 - 12 - 14	14 2/3			

TABLEAU III : GRILLE DE COURS (SUITE)

Gestion et technologies d'entreprise agricole (152.B0), implantation août 2019


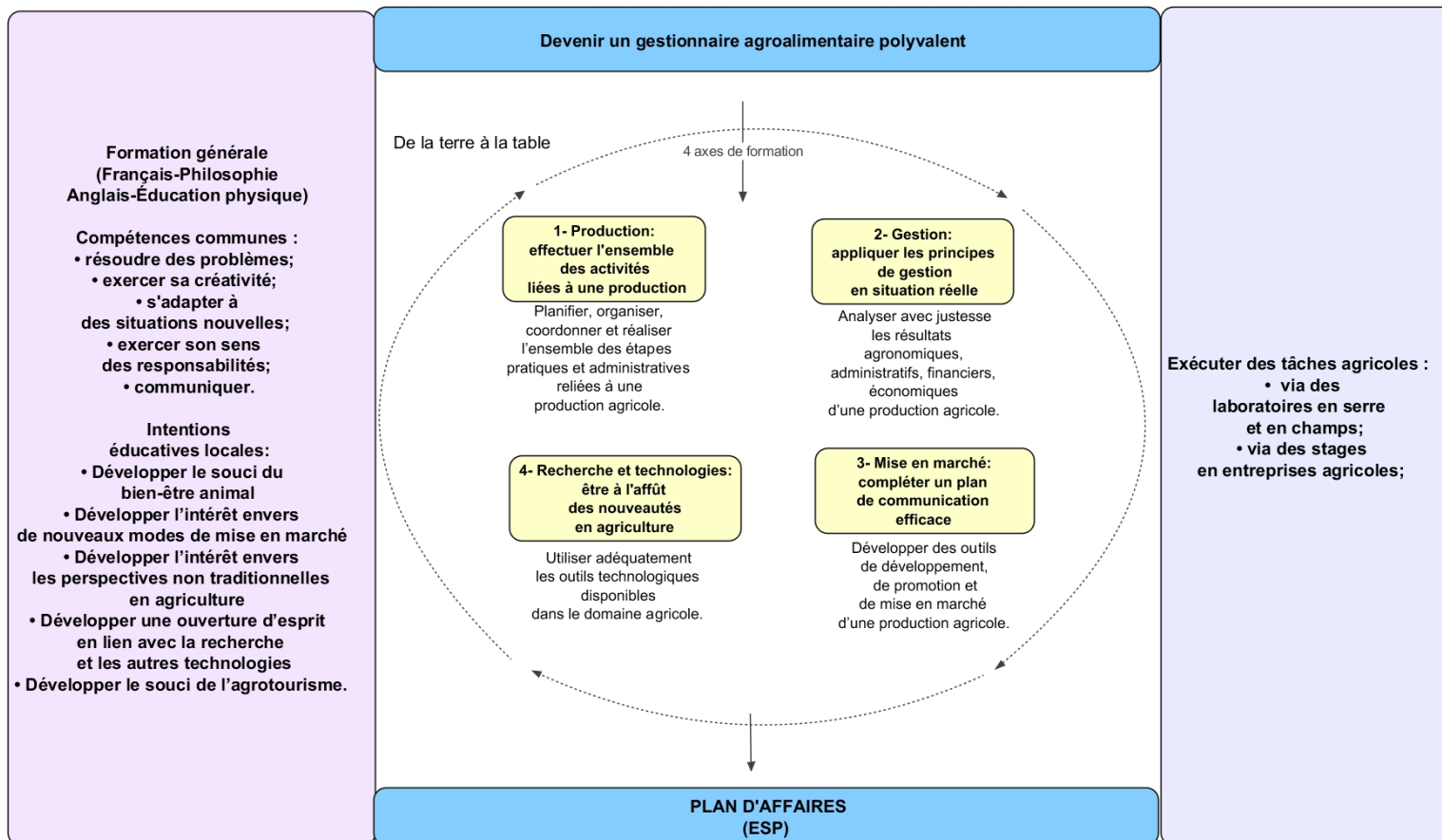
		COURS		HEURES-CONTACT	PONDÉRATION	UNITÉS	SESSION	CHARGE DE TRAVAIL	
CODE	TITRE	T	L		P				
SESSION 4	FG	340-ZP3 -LG	Éthique et politique	45	3 - 0 - 3	2	A/H	47 H / Sem	
		601-ZPY -LG	Un cours parmi les suivants : 601-ZP4-LG Communication, sciences et technologies 601-ZP5-LG Communication et culture de masse 601-ZP6-LG Communication et cultures étrangères	60	2 - 2 - 2	2	A/H		
		604-10X -MQ	Anglais fonctionnel (selon niveau)	45	2 - 1 - 3	2	A/H		
	FS	152-RB4 -LG	Planification du développement et de l'expansion	60	2 - 2 - 1	1 2/3	H		
		152-R58 -LG	Planification d'une production agricole	60	2 - 2 - 2	2	H		
		152-R67 -LG	Réalisation d'une production innovante (stage)	60	1 - 3 - 1	1 2/3	H		
		152-R64 -LG	Coordination d'un projet agricole	75	1 - 4 - 2	2 1/3	H		
		383-RB5 -LG	Entreprise et environnement économique en agriculture	60	2 - 2 - 2	2	H		
	Sous-total : formation générale				150	7 - 3 - 8	6		
	Sous-total : formation spécifique				315	8 - 13 - 8	9 2/3		
Total : quatrième session				465	15 - 16 - 16	15 2/3			
SESSION 5	FG	XXX-XX1 -LG	Complémentaire 1 Domaine exclu : « Langages mathématique et informatique »	45	3 - 0 - 3	2	A/H	43 H / Sem	
		604-ZPX -LG	Communication appliquée à l'anglais langue seconde (selon niveau)	45	2 - 1 - 3	2	A/H		
	FS	152-RB7 -LG	Plan agroenvironnemental de fertilisation	75	3 - 2 - 2	2 1/3	A		
		152-R53 -LG	Agrotourisme	45	2 - 1 - 1	1 1/3	A		
		152-R55 -LG	Politiques agricoles	45	2 - 1 - 2	1 2/3	A		
		152-R57 -LG	Gestion agricole	60	2 - 2 - 2	2	A		
		152-R65 -LG	Plan d'affaires 1 (ESP)	45	1 - 2 - 2	1 2/3	A		
	202-R41 -LG	Chimie des aliments	45	2 - 1 - 1	1 1/3	A			
	Sous-total : formation générale				90	5 - 1 - 6	4		
	Sous-total : formation spécifique				315	12 - 9 - 10	10 1/3		
Total : cinquième session				405	17 - 10 - 16	14 1/3			
SESSION 6	FG	XXX-XX2 -LG	Complémentaire 2 Domaine exclu : « Langages mathématique et informatique »	45	3 - 0 - 3	2	A/H	38 H / Sem	
	FS	152-R60 -LG	Gestion des bâtiments et du fonds de terre	60	1 - 3 - 2	2	H		
		152-R61 -LG	Gestion et formation du personnel agricole	45	2 - 1 - 1	1 1/3	H		
		152-R62 -LG	Évaluer un cycle d'une entreprise	60	1 - 3 - 1	1 2/3	H		
		152-R68 -LG	Plan d'affaires 2 (ESP)	60	1 - 3 - 3	2 1/3	H		
		202-R42 -LG	Transformation alimentaire	60	2 - 2 - 1	1 2/3	H		
	410-RB6 -LG	Représentation commerciale	45	1 - 2 - 2	1 2/3	H			
	Sous-total : formation générale				45	3 - 0 - 3	2		
Sous-total : formation spécifique				330	8 - 14 - 10	10 2/3			
Total : sixième session				375	11 - 14 - 13	12 2/3			
Total : formation générale				660	31 - 13 - 36	26 2/3			
Total : formation spécifique				1950	61 - 69 - 47	59			
Total : programme d'études				2610	92 - 82 - 83	85 2/3			

TABLEAU IV : TABLEAU DES PRÉALABLES

		PRÉALABLES	Session 1			Session 2			Session 3			Session 4			Session 5																							
			145-R03 -LG	152-ER5 -LG	152-R01 -LG	152-R04 -LG	152-R05 -LG	412-R12 -LG	152-R06 -LG	152-R07 -LG	152-R08 -LG	152-R09 -LG	152-R10 -LG	152-R11 -LG	152-RB1 -LG	152-R50 -LG	152-R51 -LG	152-R52 -LG	410-RB2 -LG	410-RB3 -LG	152-RB4 -LG	152-R58 -LG	152-R67 -LG	152-R64 -LG	383-RB5 -LG	152-RB7 -LG	152-R53 -LG	152-R55 -LG	152-R57 -LG	152-R65 -LG	202-R41 -LG	152-R60 -LG	152-R61 -LG	152-R62 -LG	152-R68 -LG	202-R42 -LG	410-RB6 -LG	
			Notions de production animale	Les professions en agriculture	Santé et sécurité en agriculture	Notions de production végétale	Préparation et conservation des sols	Outils bureautiques appliqués au domaine agricole	Agroenvironnement	Gestion et entretien de la machinerie et des équipements agricoles	Implanter une grande culture	Comportement et bien-être animal	Utilisation rationnelle des pesticides en milieu agricole	Mode de production agricole (Stage)	Organisation du travail en entreprise agricole	Protection des cultures	Nutrition et génétique animale	Modèles d'entreprises agricoles	Comptabilité agricole	Produits et services agroalimentaires	Planification du développement et de l'expansion d'une entreprise agricole	Planification d'une production agricole	Réalisation d'une production innovante (stage)	Coordination d'un projet agricole	Entreprise et environnement économique en agriculture	Plan agroenvironnemental de fertilisation	Agrotourisme	Politiques agricoles	Gestion agricole	Plan d'affaires 1 (ESP)	Chimie des aliments	Gestion des bâtiments et du fonds de terre	Gestion et formation du personnel agricole	Évaluer un cycle d'une entreprise	Plan d'affaires 2 (ESP)	Transformation alimentaire	Représentation commerciale	
Session 1	145-R03 -LG	Notions de production animale																																				
	152-ER5 -LG	Les professions en agriculture																																				
	152-R01 -LG	Santé et sécurité en agriculture																																				
	152-R04 -LG	Notions de production végétale																																				
	152-R05 -LG	Préparation et conservation des sols				CO																																
Session 2	412-R12 -LG	Outils bureautiques appliqués au domaine agricole																																				
	152-R06 -LG	Agroenvironnement																																				
	152-R07 -LG	Gestion et entretien de la machinerie et des équipements agricoles																																				
	152-R08 -LG	Implanter une grande culture																																				
	152-R09 -LG	Comportement et bien-être animal																																				
Session 3	152-R10 -LG	Utilisation rationnelle des pesticides en milieu agricole																																				
	152-R11 -LG	Mode de production agricole (Stage)				PA																																
	152-RB1 -LG	Organisation du travail en entreprise agricole																																				
	152-R50 -LG	Protection des cultures																																				
	152-R51 -LG	Nutrition et génétique animale																																				
Session 4	152-R52 -LG	Modèles d'entreprises agricoles																																				
	410-RB2 -LG	Comptabilité agricole																																				
	410-RB3 -LG	Produits et services agroalimentaires																																				
	152-RB4 -LG	Planification du développement et de l'expansion d'une entreprise agricole																																				
	152-R58 -LG	Planification d'une production agricole																																				
Session 5	152-R67 -LG	Réalisation d'une production innovante (stage)																																				
	152-R64 -LG	Coordination d'un projet agricole																																				
	383-RB5 -LG	Entreprise et environnement économique en agriculture																																				
	152-RB7 -LG	Plan agroenvironnemental de fertilisation																																				
	152-R53 -LG	Agrotourisme																																				
Session 6	152-R55 -LG	Politiques agricoles																																				
	152-R57 -LG	Gestion agricole																																				
	152-R65 -LG	Plan d'affaires 1 (ESP)																																				
	202-R41 -LG	Chimie des aliments																																				
	152-R60 -LG	Gestion des bâtiments et du fonds de terre																																				

ANNEXE I : PROFIL DE SORTIE

Gestion et technologies d'entreprise agricole (152.B0), implantation août 2019



ANNEXE II : TABLEAU COMPARATIF DES MODIFICATIONS*Gestion et technologies d'entreprise agricole (152.B0), implantation août 2019*

Cohérence 2014	Cohérence 2019
Outils informatiques appliqués à l'agriculture (412-R02-LG)	Outils bureautiques appliqués au domaine agricole (412-R12-LG)
Chimie des aliments (202-R56-LG) Compétence liée "Réaliser des actions de recherche appliquée et de développement" (0225)	Chimie des aliments (202-R41-LG) Compétence liée "Assurer la qualité d'une production agricole" (0222)
Transformation alimentaire (202-R59-LG) Compétence liée "Assurer la qualité d'une production agricole" (0222)	Transformation alimentaire (202-R42-LG) Compétence liée "Réaliser des actions de recherche appliquée et de développement" (0225)
Complémentaire 1 Domaine exclu : « Langages mathématique et informatique » (XXX-XX1-LG) En 4 ^e session	Complémentaire 1 Domaine exclu : « Langages mathématique et informatique » (XXX-XX1-LG) En 5^e session
Complémentaire 2 Domaine exclu : « Langages mathématique et informatique » En 5 ^e session	Complémentaire 2 Domaine exclu : « Langages mathématique et informatique » En 6^e session
Anglais fonctionnel (selon niveau) (604-10X -MQ) En 5 ^e session	Anglais fonctionnel (selon niveau) (604-10X -MQ) En 4^e session
Communication appliquée à l'anglais langue seconde (selon niveau) (604-ZPX -LG) En 6 ^e session	Communication appliquée à l'anglais langue seconde (selon niveau) (604-ZPX -LG) En 5^e session
Réalisation d'une production innovante (stage) (152-R63-LG) Pondération : 1-3-2	Réalisation d'une production innovante (stage) (152-R67-LG) Pondération : 1-3-1
Plan d'affaires 2 (ESP) (152-R66-LG) Pondération : 1-3-2	Plan d'affaires 2 (ESP) (152-R68-LG) Pondération : 1-3-3